



Strasbourg, le 11 février 2016

### Lettre ouverte

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin, Monsieur le Maire de Strasbourg, l'annonce brutale du désengagement du Conseil Départemental du financement de l'hébergement a plongé les associations dans un profond désarroi et nous inquiète fortement.

La ligne budgétaire nommée « hébergement d'urgence » du Conseil Départemental finançait différents types de structures et activités au service de nos concitoyens en situation d'exclusion sociale. Qu'il s'agisse de jeunes majeurs sortant d'une prise en charge des services de l'Aide Sociale à l'Enfance, de familles avec enfants contraints de vivre à la rue en raison de violences conjugales et/ou de difficultés économiques, ou encore de « toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières à accéder au logement ou à s'y maintenir » (définition du public visé par le Plan Départemental d'aide à l'Hébergement et au Logement pour les Personnes Défavorisées élaboré par le CD et l'Etat en octobre 2015), ces 640 000€ permettaient d'éviter le pire pour tous ceux qui subissent de plein fouet les inégalités de notre système social.

Alors même que la pression sur l'hébergement est très forte (702 dossiers actifs au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, dont 22% concernent des moins de 25 ans, et 3 demandes sur 4 au 115 qui ne peuvent pas être satisfaites), fermer des places d'hébergement et diminuer les moyens d'accompagnement ne ferait que creuser la fracture sociale et augmenter la tension alors que les coûts évités bénéficiaient à l'ensemble des acteurs du territoire.

Le Président du Conseil Départemental évoque la compétence de l'Etat pour expliquer ces coupes budgétaires, or nous constatons que la baisse des subventions touche des publics et des activités relevant des compétences du Département. En outre, comment comprendre cette orientation, alors que le deuxième principe fondamental du PDAHLPD 2015-2020 stipule que « l'effectivité du Plan repose sur la poursuite d'un partenariat fort et ancré sur le plan institutionnel, financier et opérationnel, avec le souci d'une coordination entre partenaires à optimiser en permanence ».

A l'heure où les politiques publiques ne cessent d'exhorter, à raison, au décloisonnement des interventions sociales, ainsi qu'à leur mutualisation au profit des personnes concernées, cette décision est une régression dramatique. Les premières victimes seront bien évidemment les personnes à la rue.

Pour ces différentes raisons, nous refusons que les personnes les plus précaires soient otages et victimes des désaccords entre l'Etat et les collectivités locales sur le financement des politiques de solidarité.

Nous vous demandons d'engager rapidement une concertation des financeurs avec les têtes de réseaux associatifs, afin que nous réfléchissions ensemble à des alternatives durables, résolument tournées vers l'intérêt général, dans la continuité des relations partenariales que nous avons connues et construites jusqu'à maintenant.

Nous sommes à votre disposition pour toute rencontre permettant de trouver des solutions afin qu'aucune personne ou famille en difficulté ne soit pénalisée par ces choix budgétaires.

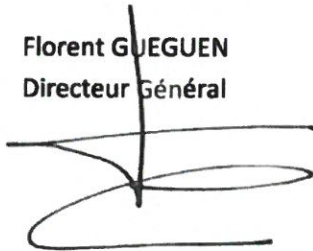
Pour la FNARS  
Le Président  
Louis GALLOIS



Pour la FNARS Alsace  
Le Président  
Pierre FREYBURGER



Florent GUEGUEN  
Directeur Général



Adelheid TUFUOR  
Déléguée Régionale FNARS Alsace

